

LE PARISIEN 13/09/22

Décryptage

[Société](#)

Des profs mieux payés dès le mois d'octobre : mais pour quoi faire de plus ?

Pap Ndiaye, le ministre de l'Éducation nationale, a annoncé ce lundi que certains professeurs obtiendront une augmentation de salaire dès le mois prochain. Charge à eux de s'acquitter de tâches supplémentaires dont le contenu reste flou. Les enseignants sont circonspects.



L'annonce assez floue de Pap Ndiaye (ici lors du Conseil des ministres, mercredi dernier) sur les nouvelles missions des enseignants laisse ces derniers dans l'interrogation. LP/Arnaud Journois

Par [Frédéric Gouillard](#)

Le 12 septembre 2022 à 19h43

En attendant [les 2000 euros nets](#) pour les débutants et une hausse de la rémunération pour les professeurs en milieu de carrière à la rentrée scolaire 2023, certains enseignants sont susceptibles de voir leur salaire augmenter dès le mois prochain. C'est une des annonces faites, ce lundi, par le ministre de l'Éducation nationale [Pap Ndiaye sur France Info](#), à la grande surprise des principaux intéressés.

« C'est une augmentation conditionnelle liée à des tâches supplémentaires que nous allons proposer aux enseignants volontaires à partir du mois d'octobre. Il s'agira de missions que nous jugeons importantes et dont nous allons discuter avec les syndicats », a indiqué le ministre.

**Pas de cours du soir**

Les contours de ce dispositif avaient déjà été annoncés par Emmanuel Macron, en mars dernier, lors de la campagne présidentielle. Le président-candidat avait promis une hausse des rémunérations aux

enseignants qui s'engageraient dans [de « nouvelles missions »](#). Une sorte de « travailler plus pour gagner plus » appliquée à l'école, même si le ministre a souligné ce lundi qu'il ne formulerait « pas les choses comme ça ».

De ce gagnant-gagnant, il restait à préciser le contenu de ces tâches qui doivent permettre aux profs volontaires de faire un bond salarial. Mais, sur ce point, Pap Ndiaye est apparu très évasif lors de son intervention radiophonique. Ce dernier a simplement évoqué des missions qui pourraient avoir trait à « l'orientation » ou à « un meilleur accompagnement des élèves pour la préparation des études supérieures ». « Nous proposerons aussi d'intégrer dans ces missions des tâches qu'ils (*les professeurs*) peuvent déjà effectuer, a-t-il précisé. Mais en aucun cas, il ne s'agira de cours du soir. »

### **Des missions déjà existantes désormais rétribuées ?**

Les enseignants pourraient donc être rémunérés pour des missions qu'ils effectuent déjà à titre gracieux. Cette annonce n'a pas manqué de surprendre les syndicats chargés de mener les négociations sur la définition de ces nouvelles missions.

« Nous pensons que les discussions démarraient le mois prochain, mais pas que les nouvelles tâches commençaient en octobre, explique Sophie Vénéitay, du Snes-FSU, syndicat majoritaire dans le secondaire. Vu que ces discussions n'ont pas commencé, on n'en sait pas plus sur les contours de ces nouvelles tâches. »

Même incrédulité chez Stéphane Crochet, secrétaire national du SE-UNSA. « Je m'interroge sur la nature de cette annonce car si un tel dispositif devait être activé, il faudrait que des dispositions réglementaires soient prises et elles auraient dû faire l'objet de discussions, indique le syndicaliste. Mais peut-être le ministre veut-il parler de missions qui existent déjà et qui ne sont quasiment jamais activés par manque de ressources financières ? »

Le tutorat par un enseignant [d'un stagiaire ou d'un contractuel](#) fait partie de ces tâches prévues mais qui voient rarement le jour dans les établissements. De même, l'indemnité pour mission particulière promise à un enseignant qui piloterait un projet (classe découverte, projet culture...) n'est quasiment jamais mise en œuvre.

### **« Que le ministère nous paye déjà les tâches que nous accomplissons »**

Pap Ndiaye faisait-il référence à ces missions ? Mystère. Contacté, le ministère n'a pas répondu à nos demandes de précisions. Face à ce flou, la circonspection gagne les enseignants. « Je ne sais pas de quelles tâches on parle et le ministre va devoir être plus clair, tacle Adrien, professeur d'espagnol dans un lycée de Nantes (Loire-Atlantique). Si on parle d'orientation ou d'accompagnement, ce sont des missions que nous remplissons déjà. Et il y en a d'autres. Si je prends mon cas, j'organise un échange scolaire avec un lycée de Madrid, ce qui me prend un temps monstrueux pour trouver les logements, préparer les visites... Il faudrait que le ministère nous paye déjà toutes ces tâches que nous accomplissons car après cinq ans d'études et dix ans de métier, je viens de dépasser les 2000 euros de salaire le mois dernier. »

À Lille (Nord), Cécile n'est pas plus convaincue par les propos du ministre. « J'attends de voir ce qu'il y a de nouveau là-dedans, déclare cette professeure documentaliste. Franchement, je ne sais pas s'ils vont trouver beaucoup de volontaires. Je ne vois pas quand un professeur des écoles va trouver le temps de réaliser ces missions. En plus, en misant sur le volontariat, on ne règle pas le problème de la rémunération globale des enseignants, et on exclut ceux qui voudraient mais ne pourront pas effectuer ces tâches. Je pense par exemple à des enseignants qui sont seuls avec un ou des enfants. Cette mesure est profondément inégalitaire. »